

## Fiche de données de sécurité

# AquaSurf

Date de publication : 10/08/2021 (j/m/a)

### 1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : AquaSurf Adjuvant pour bouillie

Norac Concepts Inc.  
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1  
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° CAS
Poly(oxy-1,2-ethanadiyl),alpha-undecyl-omega-hydroxy-	25	Aucune donnée	34398-01-1

Synonymes : Inconnus.

Usage du produit : Surfactant non ionique agricole.

Numéro d'homologation : 32152 Loi sur les produits antiparasitaires.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Sommaire** : La présente fiche de données de sécurité fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche de données de sécurité en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

**Propriétés physiques** : Liquide limpide incolore à légère odeur.

**Voies d'administration** : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

**Effets d'une exposition aiguë** : Peut provoquer une irritation oculaire grave. Peut provoquer une irritation la peau.

**Effets d'une exposition chronique** : Inconnus.

### 4. PREMIERS SOINS

**Inhalation** : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

**Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

**Ingestion** : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

**Avis au médecin** : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

### 5. DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Point d'éclair** : > 93,3 °C (appareil Pensky-Martens).

**Température d'auto-inflammation** : Aucune donnée.

**Limites d'inflammabilité (inférieures)** : Aucune donnée.

**Limites d'inflammabilité (supérieures)** : Aucune donnée.

**Moyens d'extinction** : En cas d'incendie important, appliquer un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec. Le jet d'eau risque de disperser les flammes.

**Techniques de lutte contre l'incendie** : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

**Autres risques d'incendie ou de feu** : Inconnus.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

**Déversements, fuites ou dégagements** : En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent et de l'eau, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Méthodes de manipulation** : N'utiliser la matière que dans un endroit bien aéré et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser. Le produit répandu risque d'être glissant, ramasser immédiatement tout déversement avant de marcher dans la zone de déversement.

**Conditions de stockage** : Entreposer la matière dans un endroit frais, sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Garder les contenants fermés. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

**Température d'entreposage** : Ne pas exposer la matière à des températures dépassant 40 °C. Craint le gel.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des yeux** : Lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau** : Les gants résistant aux produits chimiques et les vêtements de protection doivent être imperméables.

**Protection respiratoire** : En présence du brouillard de pulvérisation, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA pour les vapeurs organiques.

**Équipement de protection supplémentaire** : N'est pas exigé.

**Contrôles techniques** : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : Liquide limpide incolore.

**Odeur** : Légère odeur.

**Densité relative** : 1,12 à 25 °C.

**Point d'ébullition** : Non déterminé.

**Point de fusion** : Non déterminé.

**Solubilité (eau)** : Miscible.

**Solubilité (autre)** : Aucune donnée.

**pH** : 6,5 (solution 1,0 %).

**Volatilité en %** : Non déterminée.

**Taux d'évaporation (éther=1)** : Non déterminé.

**Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C)** : Non déterminée.

**Densité de la vapeur (air=1)** : Non déterminée.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : Inconnues.

**Matières incompatibles** : Oxydants puissants.

**Produits de décomposition dangereux** : Des oxydes de carbone et des gaz probablement irritants.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Sommaire** : Peut provoquer une irritation oculaire grave. Peut provoquer une irritation de la peau.

### Données toxicologiques

DL<sub>50</sub> orale (rat) = >2 000 mg/kg

DL<sub>50</sub> cutanée (lapin) = >2 000 mg/kg

CL<sub>50</sub> inhalation (rat) = Aucune donnée

**Inhalation** : L'inhalation prolongée peut être nocive.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une irritation de la peau.

**Contact avec les yeux** : Peut provoquer une irritation oculaire grave.

**Ingestion** : Toxicité orale aiguë faible; la matière devrait poser un risque d'ingestion faible.

**Effets chroniques** : Inconnus.

**Cancérogénicité** : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

**Mutagénicité** : Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour la reproduction** : Le produit ne devrait pas causer d'effets sur la reproduction ni sur le développement.

**Tératogénicité** : Aucune donnée disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Renseignements écotoxicologiques** : Non déterminés.

**Effets sur l'environnement** : Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ni les rivières.

**Persistance et dégradation** : Facilement biodégradable.

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Élimination du contenant** : Emballage non réutilisable. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Rincer le contenant trois fois puis mettre l'eau de rinçage dans le réservoir de pulvérisation. Le cas échéant, acheminer au recyclage ou perforer le contenant et s'en départir dans un site d'enfouissement, ou par toute autre méthode approuvée par les autorités locales et provinciales.

**Élimination des déchets** : Se départir des déchets dans une installation de traitement ou d'élimination des déchets (dangereux) approuvée conformément aux réglementations locale, provinciale et fédérale pertinentes. Ne pas éliminer les déchets avec les ordures ménagères ou dans les systèmes d'égouts.

## 14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

**Classification par le TMD** : Non réglementé.

**Numéro de téléphone d'urgence transport** : 613-787-5620.

## 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

**Classification SIMDUT** : Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et n'est pas tenu de respecter les exigences du SIMDUT.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

**Rédaction** : Norac Concepts Inc.